

Modernisation du contrôle quarantenaire à Djibouti

Calendrier: de 2006 à aujourd'hui

CAS D'EXPÉRIENCE



MENÉ PAR

SECTEUR PUBLIC

Direction de l'élevage et des services vétérinaires, Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche

Vétérinaires du secteur public

SECTEUR PRIVÉ

Prima International Company,
Établissement régional de quarantaine de Djibouti Abu-Yasser International Establishment

Vétérinaires privés



GOVERNANCE

La Direction de l'élevage et des services vétérinaires et Prima International Company ont conclu un contrat détaillé qui établit le champ du partenariat visant à déléguer les services de quarantaine à l'Établissement régional de quarantaine de Djibouti Abu-Yasser International Establishment. Le contrat définit en outre les rôles et responsabilités, ainsi que les mécanismes de consultation et de dialogue entre les parties.

FINANCEMENT

Le secteur public a fourni des terrains pour les installations de quarantaine. L'entreprise de quarantaine facture des frais de service aux éleveurs et négociants qui utilisent l'installation. Ce droit d'utilisation couvre les coûts de fonctionnement de la station de quarantaine, par exemple la vaccination et d'autres services fournis par des vétérinaires privés sur place, les essais de laboratoire et la maintenance.



OBJECTIF

Les ovins, caprins, bovins et camélidés constituent une importante source de revenus pour les agriculteurs et exportateurs à Djibouti, même si les rejets pour non-conformité avec les normes de quarantaine ont affecté l'accès aux marchés mondiaux, y compris l'Arabie saoudite, Bahreïn, l'Égypte et Oman.

Ce PPP a été créé pour moderniser les opérations de quarantaine à Djibouti et améliorer le respect des prescriptions sanitaires relatives au commerce.

RÔLES ET RESPONSABILITÉS

SECTEUR PUBLIC

- Réglementation, surveillance et certification des exportations d'animaux.
- Accréditation des vétérinaires privés employés par la station de quarantaine.
- Communication avec les autorités de réglementation des pays importateurs.
- Délivrance de certificats vétérinaires internationaux pour les exportations d'animaux.
- Sécurisation de la station de quarantaine.

SECTEUR PRIVÉ

- Gestion du fonctionnement quotidien de la station de quarantaine, y compris le recrutement, la gestion du personnel et les soins aux animaux.
- Fourniture de services vétérinaires (vaccination) fondés sur les prescriptions des pays importateurs, d'essais de laboratoire visant à identifier des maladies (par exemple la fièvre aphteuse, la brucellose).
- Échange de renseignements avec le vétérinaire en chef pour appuyer la délivrance de certificats vétérinaires.

ENSEIGNEMENTS

- Une répartition claire des rôles et responsabilités a été essentielle pour établir et mettre en œuvre ce partenariat.
- Il est nécessaire de poursuivre les efforts déployés pour instaurer la confiance, s'assurer d'une adhésion et d'un engagement envers les objectifs du PPP et faciliter le bon déroulement et la continuité de la coopération entre les parties prenantes publiques et privées.

POSSIBILITÉS DE DÉVELOPPEMENT

- Les leçons tirées de ce PPP ont inspiré la création d'un nouveau centre régional de quarantaine visant à contrôler les maladies transfrontières dans la région de l'IGAD qui a donné lieu à des procédures opérationnelles normalisées pour la quarantaine des animaux et à une nouvelle plate-forme interrégionale pour les pays importateurs, les vétérinaires en chef et les exportateurs de la région de l'IGAD.
- Prima International a travaillé en partenariat avec les autorités en Somalie pour mettre en place des stations de quarantaine similaires suivant un modèle de PPP à Berbera, Bosaso et Jazira.
- Des possibilités de reproduire ce modèle de PPP en Éthiopie sont à l'étude.

RÉSULTATS

CE PPP A PERMIS AUX SECTEURS PUBLIC ET PRIVÉ DE REMÉDIER À DES DIFFICULTÉS LIÉES À LA FOURNITURE DE SERVICES DE QUARANTAINE, CE QUI A CONTRIBUÉ À UN MEILLEUR RESPECT DES NORMES INTERNATIONALES (DE L'OIE) ET FAVORISÉ LA SÉCURITÉ SANITAIRE DU COMMERCE DU BÉTAIL.



LA STATION RÉGIONALE DE QUARANTAINE

fonctionne sans heurt depuis

plus de 14 ans

Les rejets en raison de maladies quarantaines ont diminué.



En même temps, LE SECTEUR DE L'ÉLEVAGE

s'est développé,

ce qui a profité aux agriculteurs et négociants, ainsi qu'à d'autres groupes d'entreprises participant au commerce du bétail (par exemple les sociétés de transport) et a amélioré les moyens de subsistance dans les zones rurales.